

Evolution de l'inflation au cours des neuf premiers mois de l'année 2020 et perspectives.

En se situant à 2,5% en moyenne sur les douze derniers mois, l'inflation est restée contenue en deçà de la norme CEMAC de 3%.

Comparativement au 2^{ème} trimestre, les prix à la consommation ont progressé au 3^{ème} trimestre 2020 de 0,6%.

En se situant à 2,5% en moyenne sur les douze derniers mois, l'inflation, bien qu'en cours de régression, est restée contenue en deçà de la norme fixée à 3% par la Commission Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC). Sur le plan spatial, les tensions inflationnistes se sont renforcées à Bertoua, Maroua, Garoua, Ngaoundéré et Buéa. En revanche, bien qu'en cours de régression, elles se sont atténuées à Bamenda, Ebolowa, et se sont maintenues à Bafoussam.

La hausse des prix au cours des douze derniers mois a été surtout alimentée par le regain des prix des produits alimentaires (+3,3%) du fait notamment de la flambée des prix des fruits (+9,4%), des légumes (+7,2%), des viandes (+4,0%) ainsi que ceux des pains et céréales (+3,5%). Les prix des sucre, confitures, miels, chocolats et confiseries (+2,4%), ainsi que ceux des laits, fromages et œufs (+1,4%) ont également augmenté. À l'inverse, les prix des poissons et fruits de mer (-0,6%) ainsi que ceux des huiles et graisses (-0,4%) ont baissé. Les prix de certains produits de grande consommation ont augmenté, notamment : le riz, le poisson frais, la volaille, la viande de bœuf, les œufs, la banane plantain, la banane douce, les huiles brutes, l'arachide décortiquée de type Garoua, les agrumes (citron, orange). Il y a aussi lieu de noter que les tensions inflationnistes sur les produits importés et sur les produits locaux demeurent et que l'inflation a une origine davantage interne.

En perspective et sous l'hypothèse (i) du maintien des mesures de lutte contre la vie chère, (ii) de l'approvisionnement ininterrompu des marchés en produits de grande consommation, (iii) de la relance économique, (iv) et de l'absence d'une nouvelle vague de contamination à la Covid-19 et de tout autre choc majeur, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 2,8% en 2020.

1. Evolution des prix au cours des neuf premiers mois de l'année 2020.

Une hausse moyenne des prix de 2,5% sur les douze derniers mois

Comparativement aux neuf premiers mois de 2019, le niveau général des prix a augmenté de 2,5%. Cette hausse était de 2,5% il y a un an. En moyenne sur les douze derniers mois, la hausse du niveau général des prix est de 2,5%. Cette variation est demeurée quasi stable depuis le début de l'année, exception faite des mois de février, avril et mai (+2,6%). Bien qu'il y ait eu des signaux précurseurs de tensions inflationnistes en avril et mai la pandémie semble n'avoir pas particulièrement impacté le niveau des prix à la consommation finale des ménages.

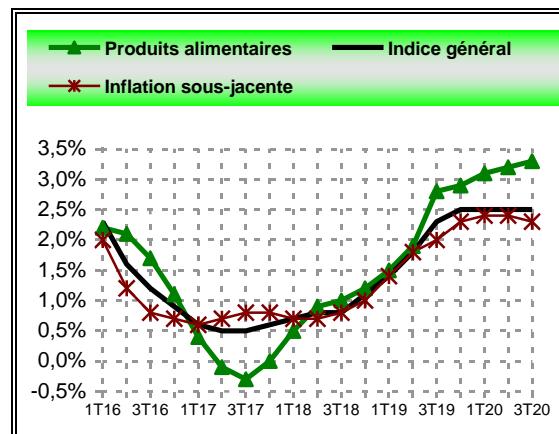
Avec une hausse de 3,8%, Buéa enregistre le taux d'inflation le plus élevé

En moyenne sur les douze derniers mois, la hausse de prix la plus élevée est observée à Buéa (+3,8%), suivie de Maroua (+3,1%), Bafoussam (+3,0%), Garoua (+2,9%) et de Bertoua (+2,6%). Les autres villes ont enregistré une hausse inférieure au niveau national. Il s'agit de Bamenda (+2,4%), Ngaoundéré (+2,3%), Douala (+2,2%), Yaoundé (+2,1%) et d'Ebolowa (+0,9%).

Une inflation soutenue par les prix des produits alimentaires et du « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles »

Au cours des douze derniers mois, les tendances inflationnistes sont tenues par les prix des produits alimentaires, et ce malgré les mesures de lutte mises en œuvre par le Gouvernement pour préserver le pouvoir d'achat des populations. Le renchérissement des produits alimentaires résulte en grande partie de la flambée des prix des fruits (+9,4%), des légumes (+7,2%), des viandes (+4,0%) ainsi que ceux des pains et céréales (+3,5%). Le niveau général des prix a également augmenté au cours des douze derniers mois en raison principalement de la progression des prix du « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+3,4%), des restaurants et hôtels (+3,1%) ainsi que des articles d'habillement et chaussures (+2,6%). Les prix des services concernant l'entretien et les réparations du logement, des combustibles, ainsi que ceux des transports de passagers ont également progressé.

Graphique 1 : Evolution générale des prix sur les douze derniers mois



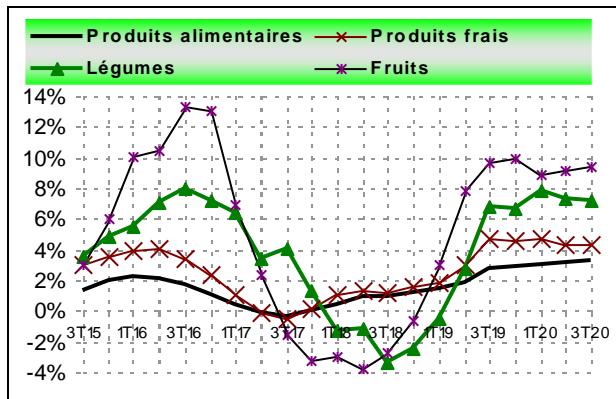
2. Produits alimentaires

En se situant à 3,3%, les prix des produits alimentaires continuent d'augmenter comparativement aux trimestres précédents

En moyenne sur les douze derniers mois, les prix des produits alimentaires progressent de +3,3% après +2,8% sur la même période en 2019. Cette hausse découle principalement du renchérissement de prix des fruits (+9,4% après +9,7% il y a un an), des légumes (+7,2% après +6,8% il y a un an), des viandes (+4,0% après +1,2% il y a un an) ainsi que ceux des pains et céréales (+3,5% après +1,8% il y a un an). Les prix du sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie (+2,4% après +3,3% il y a un an) ainsi que ceux du lait, fromage et œuf (+1,4% après +0,2% il y a un an) ont également augmenté. A l'inverse, les prix des huiles et graisses (-0,4% après -1,8% il y a un an) ainsi que ceux des poissons et fruits de mer (-0,6% après +4,4% il y a un an) ont baissé. Les prix des produits alimentaires grimpent sous l'effet de (i) la faiblesse de l'offre des produits agricoles due aux changements climatiques qui perturbent les cycles agricoles et à l'insécurité persistante dans certaines régions du Cameroun, (ii) l'approvisionnement limité des grands centres de consommation à cause de la dégradation de certains axes du réseau routier ou ferroviaire, et de l'accès limité aux champs dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

La hausse des prix des produits alimentaires aurait pu être plus importante n'eût été l'intervention stratégique du Gouvernement pour (i) assouplir certaines mesures barrières de lutte contre la Covid-19, (ii) veiller à ce que la chaîne d'approvisionnement des marchés en produits alimentaires ne soit pas assez perturbée et (iii) intensifier les contrôles des prix sur les marchés afin que les prix homologués soient respectés.

Graphique 2 : Evolution des prix des produits alimentaires



- Les prix des fruits ont augmenté de 9,4% (après +9,2% au premier semestre) en lien avec la hausse des prix des agrumes (oranges, pamplemousse, citron), des autres fruits frais (« saah », ananas, pomme de France, papaye, corossol, ananas, avocats, banane douce) et des fruits secs et noix (notamment les noix de coco).

Les prix des légumes ont grimpé de 7,2% (après +7,4% au premier semestre) du fait principalement de la remontée des prix des légumes secs et oléagineux (gombo séché, haricot sec rouge, haricot sec blanc, arachide), des tubercules et plantains (banane fraîche non mûre, pommes de terre, manioc frais en tubercule, macabo, banane plantain fraîche mûre, banane plantain

fraîche non mûre, taro, igname, patate douce).

Les prix des légumes frais en feuille (feuille de manioc, « folon », « ndolè », « keleng keleng », « okok », chou vert, chou rouge) sont également en hausse. A l'inverse, les prix des légumes frais en fruits ou racine (gombo frais, carotte, concombre frais) ainsi que ceux des autres produits à base de tubercules et de plantain (farine de manioc, pâte de manioc «wata fou-fou », « gari », manioc déshydraté) ont fléchi de 1,1% et 2,1% respectivement.

- L'augmentation de 4,0% des prix de la viande (après +1,2% il y a un an) est due notamment à la hausse des prix de la viande de bœuf (+4,1% après +0,9% il y a un an), de la viande de porc (+0,6% après +2,4% il y a un an) et dans une moindre mesure de la volaille (+0,1% après -2,5% il y a un an). Les hausses de prix les plus importantes de la viande de bœuf ont été observées en juin et en juillet avec la hausse de la demande pendant les fêtes musulmanes.
- La hausse de 3,5% des prix des pains et céréales (après +2,3% au premier semestre) résulte principalement de l'accroissement des prix des céréales non transformées (maïs séché en grains, riz) et des farines, semoules et gruaux (farine de maïs, farine de blé, farine de mil, farine pâtissière). Bien que le riz soit disponible sur les étals dans les différents marchés, force est de constater que le prix de cette denrée très prisée par les ménagères ne continue d'évoluer. La hausse se justifierait par le risque anticipé de rupture des stocks consécutive à la baisse des quantités importées et la hausse du prix du kilogramme de riz importé.
- Les prix des sucres, confiture, miel, chocolat et confiserie augmentent de 2,4%, après +3,3% au premier semestre. Cette hausse est à mettre en lien avec la hausse des prix du sucre ainsi que ceux des confitures, miels, chocolats et confiserie (confiture d'ananas, confiture de fraise, miel naturel, miel préemballé, chocolat au lait, chocolat pâte à tartiner, bonbon alcoolisé et chewing gum).
- Les prix des laits, fromages et œufs augmentent de 0,9%. Cette hausse découle principalement de celle des laits (lait non sucré, lait concentré sucré, lait entier en poudre, lait écrémé en poudre). Par ailleurs, les prix des œufs rebondissent de 1,2% après avoir chuté de 2,1% au premier semestre.
- La baisse de 0,6% des prix des poissons et fruits de mer (après +4,4% il y a un an) découle principalement du repli des prix des poissons et autres produits de mer congelé (bar, maquereau, machoiron, crevette congelée en tas) ainsi que ceux des poissons et autres produits séchés ou fumés (« Mbouga /bifaka», machoiron fumé). A l'inverse, les prix des poissons frais (bar, silure d'eau douce, carpe) ainsi que des autres conserves de poissons (sardine à sauce, sardine à huile végétale) augmentent respectivement de 2,7% et 1,7%.
- Les prix des huiles et graisses ont reculé de 0,4% (après -1,1% au premier semestre), surtout à cause du repli des prix de l'huile de palme raffinée (vendue en vrac et non). Les prix des autres matières grasses diminuent de 2,5%. Les prix de l'huile de palme brute quant à eux progressent de 1,2% après +0,5% au 1^{er} semestre. Par ailleurs, les prix des beurres et margarine, progressent de 1,4%.

3. Les autres sources d'inflation

En moyenne sur les douze derniers mois, les trois postes de consommation qui ont le plus contribué à la hausse des prix sont les produits alimentaires (+3,3%), le « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+3,4%), ainsi que les articles d'habillement et chaussures (+2,6%). L'augmentation des prix du « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » résulte en grande partie de la hausse des prix des loyers effectifs payés par les locataires, des services d'entretien et de réparation des logements et ceux des combustibles (bois de chauffage notamment). La hausse des prix des articles d'habillement et chaussures découle surtout de l'accroissement des prix des articles d'habillement et des articles chaussants.

Biens locaux/Biens importés : persistance de l'inflation de source locale, accélération de l'inflation importée

En moyenne sur les douze derniers mois, les prix des biens locaux augmentent de 2,7%, au même rythme qu'au premier semestre 2020. Parallèlement, les prix des biens importés ont progressé de 2,1%, après +1,9% au premier semestre 2020. La hausse des prix des produits importés résulterait des actions spéculatives de certains acteurs depuis la baisse des activités d'importation en raison de la Covid-19 qui sévit fortement dans les pays fournisseurs. La hausse des prix des produits locaux s'expliquerait par la contraction de l'offre en liaison avec la crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement des marchés du fait de la Covid-19.

L'inflation reste en grande partie entretenue par les prix des biens du secteur primaire

En moyenne sur les douze derniers mois, les prix des biens du secteur primaire ont flambé (+4,9% après +2,9% il y a un an). Les prix des biens du secteur secondaire (+1,6% après +1,7% il y a un an) et des services (+1,5% après +2,2% il y a un an) augmentent aussi. La flambée des prix des biens du secteur primaire résulte du renchérissement des prix des produits frais (+4,4% après +4,7% il y a un an), en raison de la baisse de l'offre entretenue entre autres par la baisse de la production dans les régions en crise.

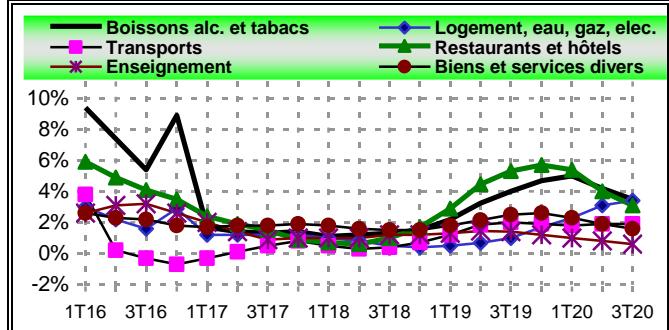
4. Conclusion et perspectives pour 2020

Les risques inflationnistes observés depuis le début de l'année ne sont pas à écarter du fait de la crise sanitaire qui perdure et pour laquelle une seconde vague de contamination n'est pas à exclure. Cependant, ces risques pourraient être contrebalancés par le recul de la demande intérieure en raison des restrictions liées à la Covid-19 ayant entraîné la perte du pouvoir d'achat des certains actifs occupés qui tirent leurs revenus de l'économie informelle. Sous l'hypothèse (i) du maintien des mesures de lutte contre la vie chère, (ii) de l'approvisionnement ininterrompu des marchés en produits de grande consommation, (iii) de la relance économique, (iv) et de l'absence de tout autre choc majeur, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 2,8% en 2020.

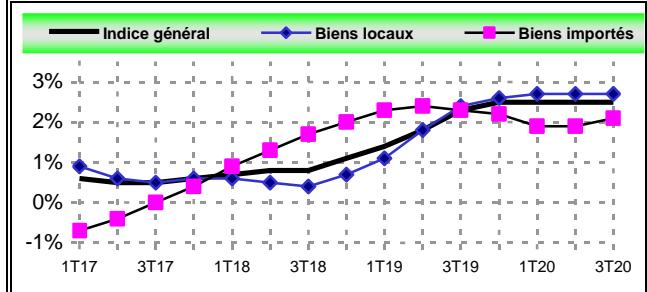
Bien que l'on ait craint que la crise sanitaire entraîne rapidement une forte hausse de l'inflation, au cours des neuf premiers mois de l'année, le niveau général des prix augmente au même rythme depuis le début d'année. Les tensions inflationnistes se sont renforcées à Bertoua, Maroua, Garoua, Ngaoundéré et Buéa. En revanche, bien qu'environ présentes, elles se sont atténuées à Bamenda, Ebolowa et sont maintenues à Bafoussam.

Les prix des biens importés sont toujours en augmentation, et dans l'attente de l'effectivité de la stratégie pour booster la production locale et la transformation des produits périsposables, leurs prix devraient encore augmenter. Les prix des produits locaux ont aussi évolué en relation avec les perturbations dans l'approvisionnement des marchés induites par la crise sécuritaire dans certaines régions. Par ailleurs, en raison des distorsions économiques et sociales découlant de certaines mesures prises pour stopper la propagation du coronavirus et dont les effets se font ressentir dans plusieurs secteurs d'activité, le Gouvernement a pris en fin avril certaines mesures d'assouplissement et a procédé en juin 2020 à la modification de la loi de finances pour l'exercice 2020 à travers l'institution d'un Compte d'Affectation.

Graphique 3 : Evolution des prix des autres fonctions de consommation

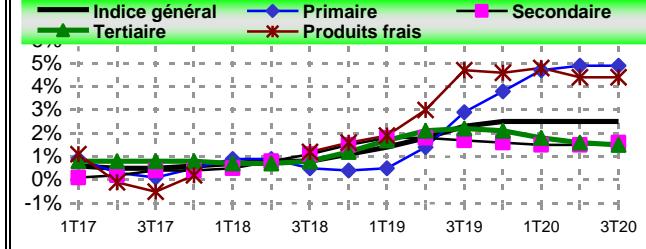


Graphique 4 : Evolution des prix selon l'origine



L'inflation reste en grande partie entretenue par les prix des biens du secteur primaire

Graphique 5 : Evolution des prix par secteur



Spécial pour la lutte contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales. Parmi les objectifs visés, des aides financières de l'Etat aux entreprises dans les secteurs d'activités affectés par la pandémie. Tout en continuant à accorder la priorité à la crise sanitaire, le Gouvernement devrait continuer à (i) veiller à ce que la chaîne d'approvisionnement des marchés soit maintenue active, (ii) mettre en œuvre des politiques fiscales appropriées, (iii) faciliter des flux commerciaux, (iv) encadrer les prix des produits, (v) identifier les goulots d'étranglement (transports, marchés et liquidités) afin de faire coïncider l'offre avec l'évolution de la demande. En perspective, à l'approche des fêtes de fin d'année, sous l'hypothèse (i) du maintien des mesures de lutte contre la vie chère, (ii) de l'approvisionnement ininterrompu des marchés en produits de grande consommation, (iii) de la relance économique, (iv) et de l'absence d'une nouvelle vague de contamination à la Covid-19 et de tout autre choc majeur, le taux d'inflation devrait être en dessous de 2,8% en 2020.

FONCTION DE CONSOMMATION	jan à sept-18	jan à sept-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	jan à sept-20	jan à sept-20/jan à sept-19	jan à sept-19/jan à sept-18	oct 19 à sept 20 oct 18 à sept 19
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	111,7	115,1	117,6	117,8	118,6	118,1	118,4	119,2	120,7	120,8	120,7	119,1	3,5%	3,0%	3,3%
Produits alimentaires	111,8	115,1	117,6	117,8	118,6	118,1	118,5	119,3	120,8	120,9	120,8	119,2	3,5%	3,0%	3,3%
Boissons non alcoolisées	109,6	113,3	115,8	115,8	116,0	116,2	116,5	116,6	116,6	116,9	117,7	116,5	2,8%	3,4%	3,2%
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	123,4	129,1	132,6	132,6	132,4	132,7	133,0	133,2	133,4	133,6	133,8	133,0	3,1%	4,7%	3,5%
Articles d'habillement et chaussures	107,9	110,9	112,9	113,1	113,0	113,6	113,8	114,1	114,1	114,2	114,6	113,7	2,5%	2,8%	2,6%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles.	114,5	115,9	119,7	119,7	119,9	120,1	120,7	119,7	119,7	120,8	119,6	120,0	3,5%	1,2%	3,4%
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer.	107,1	109,2	110,3	110,2	110,2	110,4	110,9	111,2	111,1	111,2	111,6	110,8	1,4%	1,9%	1,5%
Santé	102,4	103,0	103,1	103,2	103,2	103,2	103,3	103,3	103,3	103,3	103,4	103,3	0,2%	0,6%	0,2%
transports	121,2	123,8	124,6	125,0	126,0	130,9	126,2	126,1	126,0	126,2	126,4	126,4	2,1%	2,1%	1,9%
Communications	90,2	90,4	90,9	90,9	91,0	91,1	91,0	91,0	91,0	91,0	91,2	91,0	0,7%	0,2%	0,6%
Loisirs et culture	104,3	105,6	106,5	106,5	106,5	107,6	107,6	107,7	107,6	107,6	107,7	107,3	1,6%	1,2%	1,6%
Enseignement	115,0	116,6	117,1	117,1	117,1	117,2	117,2	117,2	117,4	117,4	117,7	117,3	0,6%	1,4%	0,6%
Restaurants et hôtels	121,1	128,3	130,7	130,8	131,1	131,3	131,3	131,3	132,0	132,2	132,1	131,4	2,4%	5,9%	3,1%
Biens et services divers	111,5	114,5	115,5	115,6	115,6	115,9	115,9	116,0	116,4	116,5	116,9	116,0	1,3%	2,7%	1,6%
INDICE GENERAL	111,7	114,5	116,4	116,5	116,9	117,5	117,2	117,4	117,9	118,1	118,1	117,4	2,5%	2,5%	2,5%

Tableau 2: Evolution de l'indice (base 100 Année 2011) des prix par groupes secondaires des produits au cours des 9 premiers mois de l'année 2020

GROUPES SECONDAIRES	jan à sept-18	jan à sept-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	jan à sept-20	jan à sept-20/jan à sept-19	jan à sept-19/jan à sept-18	oct 19 à sept 20 oct 18 à sept 19
local	113,0	115,9	118,0	118,2	118,8	119,4	118,8	118,9	119,6	119,9	119,9	119,1	2,7%	2,6%	2,7%
Importé	107,5	110,0	111,2	111,3	111,6	112,4	112,5	113,0	112,9	113,1	113,4	112,4	2,2%	2,3%	2,1%
Energie	108,1	105,7	105,0	105,0	105,0	105,2	105,5	105,5	105,6	105,6	105,6	105,3	-0,3%	-2,2%	-1,0%
Produits pétroliers	108,4	108,7	108,7	108,8	108,8	109,1	109,5	109,6	109,6	109,6	109,6	109,3	0,5%	0,3%	0,4%
Produits frais	117,8	123,8	126,9	126,9	128,0	128,0	128,6	130,2	133,1	132,7	132,8	129,7	4,8%	5,1%	4,4%
Hors produits frais et énergie	110,6	113,0	114,9	115,1	115,4	116,1	115,5	115,4	115,4	115,8	115,7	115,5	2,2%	2,2%	2,3%
Primaire	115,1	119,2	123,6	123,8	124,9	124,3	124,8	125,1	127,0	127,4	126,8	125,3	5,1%	3,6%	4,9%
Secondaire	106,3	108,0	109,2	109,3	109,3	109,5	109,8	110,0	110,0	110,1	110,3	109,7	1,6%	1,6%	1,6%
Tertiaire	114,3	116,8	117,8	117,9	118,3	119,9	118,5	118,5	118,6	118,7	118,8	118,5	1,5%	2,2%	1,5%
Durable	107,3	109,6	110,7	111,0	111,2	111,3	112,0	112,4	112,1	112,1	112,6	111,7	1,9%	2,1%	1,9%
Non durable	111,1	114,0	116,8	117,0	117,6	117,3	117,7	117,9	119,1	119,4	119,1	118,0	3,5%	2,6%	3,4%
Semi Durable	107,1	109,5	111,4	111,5	111,5	111,9	112,2	112,4	112,4	112,5	113,0	112,1	2,3%	2,3%	2,4%
Services	114,4	116,9	117,9	118,0	118,4	120,1	118,6	118,6	118,7	118,8	118,9	118,6	1,5%	2,2%	1,5%

Tableau 3: Evolution de l'indice (base 100 Année 2011) des prix des différentes régions au cours des 9 premiers mois de l'année 2020

CENTRES DE RELEVES	jan à sept-18	jan à sept-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	jan à sept-20	jan à sept-20/jan à sept-19	jan à sept-19/jan à sept-18	oct 19 à sept 20/oct 18 à sept 19
Yaoundé	111,5	114,2	115,6	115,8	116,4	116,8	116,7	116,8	116,8	117,0	117,3	116,6	2,1%	2,4%	2,1%
Douala	111,2	114,0	115,6	115,9	116,3	117,0	116,7	116,8	116,9	117,3	117,5	116,7	2,3%	2,5%	2,2%
Bafoussam	110,8	113,7	116,7	116,7	117,2	117,3	116,9	116,4	116,9	117,2	117,4	117,0	2,9%	2,6%	3,0%
Bamenda	110,7	116,6	118,8	119,1	119,0	119,5	118,8	119,0	119,3	119,2	120,1	119,2	2,2%	5,3%	2,4%
Garoua	111,2	112,9	115,8	115,6	115,6	116,1	116,1	115,9	117,2	117,1	117,2	116,3	3,0%	1,5%	2,9%
Maroua	111,9	112,0	115,0	114,6	114,1	115,3	115,4	116,2	117,9	117,5	115,7	115,8	3,3%	0,1%	3,1%
Ngaoundéré	109,8	112,2	113,4	113,4	113,5	114,1	114,4	115,1	115,9	116,3	115,8	114,7	2,2%	2,2%	2,3%
Bertoua	115,2	117,7	119,2	118,6	119,0	119,4	121,9	121,0	123,9	123,7	124,2	121,2	3,0%	2,2%	2,6%
Buéa	114,6	118,3	121,4	122,0	123,3	123,8	122,0	122,5	123,7	124,1	123,5	122,9	3,9%	3,2%	3,8%
Ebolowa	113,6	116,6	116,0	116,4	117,6	117,9	116,5	116,8	117,5	118,6	117,6	117,2	0,5%	2,7%	0,9%
National	111,7	114,5	116,4	116,5	116,9	117,5	117,2	117,4	117,9	118,1	118,1	117,4	2,5%	2,5%	2,5%